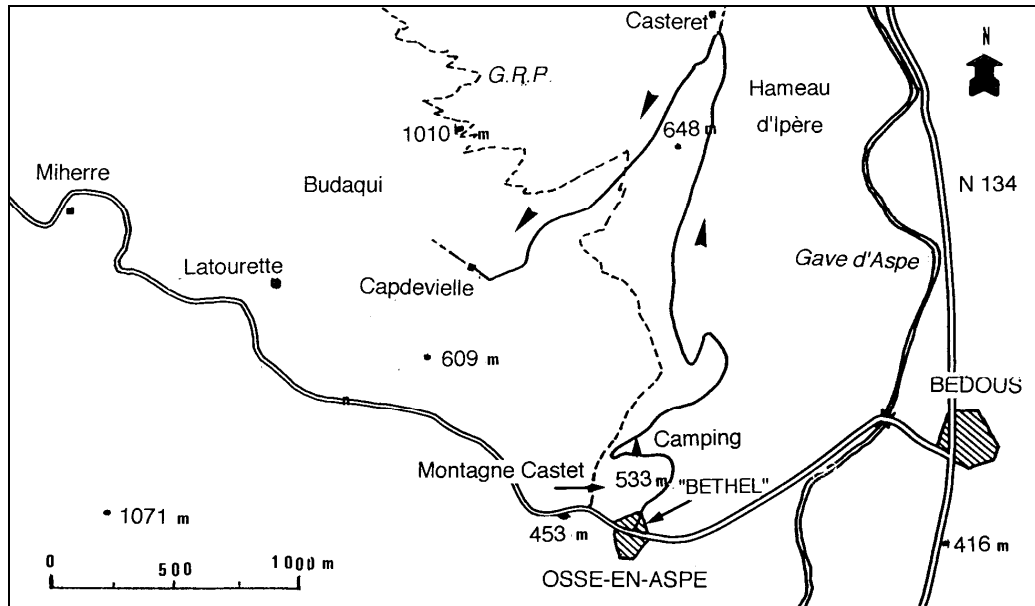


EN VISITANT LES DESERTS PROTESTANTS DU BEARN ET DES PAYS DE L'ADOUR OSSE-EN-ASPE

André PLOUZEAU

Osse, « le seul village de la vallée où les familles ont tenu bon ». Il est situé sur la rive gauche du gave d'Aspe et en zone périphérique du Parc National des Pyrénées Occidentales.



ITINERAIRE :

A partir d'Oloron-Ste-Marie, capitale du Haut-Béarn, sortir vers le Sud par Bidos (N 134) en direction de la vallée d'Aspe, col du Somport, Espagne. La route côtoie le gave d'Aspe.

- ◆ A 25 kms environ, on arrive à Bedous. Avant la sortie du bourg, quitter la N 134, prendre à droite la D 237 vers Osse.
- ◆ Franchir le gave sur le pont...d'Osse ! Parvenu au centre du village (alt. = 440 m), à l'église romane du XIIe, tourner à droite vers la route des Monts.

Depuis Osse, piloté par Francis Beigbeder, nous allons découvrir « Bethel » (maison de Dieu), le temple reconstruit en 1789 sur l'emplacement du premier, démoli sous la contrainte en 1686. C'est notre point de départ.

- ◆ Km 0 : continuer vers le Nord, la route contourne la montagne Castet (alt. : 533m), passe devant le camping municipal à 0,5 km.
- ◆ Prendre la première route à droite.
- ◆ 1,2 km : à la bifurcation (abreuvoir), continuer à gauche (à droite, le fléchage indique la ferme-auberge Pimparella).
- ◆ Poursuivre la montée vers le Nord. Au Casteret (alt. : 650 m) la route s'infléchit plein Sud.
- ◆ 3,7 km : on découvre l'un des beaux panoramas sur le Val de Bedous et le défilé de la vallée (autres belles vues au retour)
- ◆ A 4,5 km, la ferme Capdevielle se trouve à une centaine de mètres à droite. C'est l'un des lieux d'assemblée du Désert. La date de 1620 est gravée sur le cintre supérieur de la porte qui donne accès à une longue salle. Aux alentours, plusieurs granges et vers l'aval, un chemin est enfoui dans la verdure.

Autres lieux d'assemblée : grange de Lagunpocq au sommet du Bugala, plateau d'Ipère, grange de Prodequi.

- ◆ Les marcheurs peuvent emprunter le sentier de grande randonnée balisé (en pointillé sur le plan : G.R.P.).

OSSE-EN-ASPE : dates et faits importants

1571-1620 : Gassiot de Latourette, premier pasteur connu, exerce son ministère dans l'église Saint-Etienne, transformée en temple.

1620 : les protestants, obligés de rendre l'église au culte catholique, construisent le temple Bethel (maison de Dieu).

1675-1684 : cinq réformés sont incarcérés pour fait de religion. Le consistoire d'Osse est dépouillé des legs pour les pauvres et des frais de culte. Le pasteur Pierre Peiret est décrété de prise de corps « pour avoir prêché chez des particuliers et lieux de culte interdits ». Il s'exile à Londres, puis à New-York où il décède en 1704 après avoir été pendant dix-sept ans pasteur de l'église française de cette ville.

1686 : les fidèles sont obligés de démolir Bethel de leurs propres mains, au son de trompes de « malveillants », d'où le nom de Jéricho donné à l'enclos ruines et cimetière. Les parents doivent faire baptiser leurs enfants par le curé, sous peine de cinquante livres d'amende.

1698 : le ministre Claude Brousson est arrêté à Oloron le 18 septembre ; il est roué à Montpellier le 4 novembre.

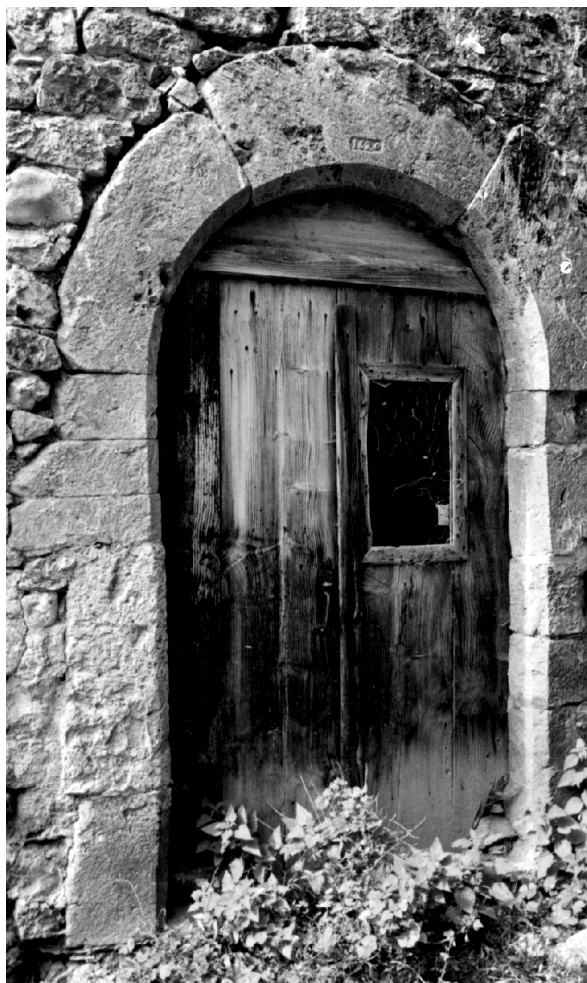
1729 : le parlement de Pau dissout l'union de douze ménages protestants sous peine de punitions corporelles pour les récalcitrants.

1731 : le chirurgien Étienne Lasserre est exilé pendant cinq ans sur ordre du parlement pour « crime d'impiété et d'irréligion ».

1745-1752 : plusieurs jeunes gens émigrent à Londres pour échapper aux persécutions.

1757 : le ministre Étienne Defferre visite Osse qui n'avait pas vu de pasteur durant soixante et douze ans (les anciens et les diacres assuraient la célébration et les actes). Il tient des assemblées au quartier Prodequi et réorganise le consistoire, aidé par le pasteur Jean Journet l'année suivante.

1759, le 7 avril, le parlement de Pau condamne Dominique Chéruque aux galères à perpétuité, d'où il s'évade après dix ans de chiourme. Entre autres reproches, il avait réappris des psaumes aux jeunes d'Osse.



*Porte d'entrée de la ferme du Désert
(ferme Capdevielle)*

1766/1768 : nombreuses poursuites contre les parents qui ont fait baptiser leurs enfants par les ministres. Persécutions contre les laïcs qui assurent le culte dans les granges des monts voisins (Ipère, Prodequi, Bugala...)

1788 : en exécution de l'édit royal de novembre 1787 qui rétablit l'Etat-Civil pour les « non-catholiques », cinquante neuf familles protestantes régularisent leur mariage au Désert et déclarent cent cinquante et un enfants légitimes (en décembre).

SOURCES D'INFORMATION :

- Documentation et archives de l'église réformée d'Osse (Francis Beigbeder).
- A. Cadier, *Histoire de l'église réformée de la vallée d'Aspe*. Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, U 990.